



# GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DE TRAVAIL  
DU 29 SEPTEMBRE 2022  
EN VISIOCONFÉRENCE

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

# SOMMAIRE

---

1. ORDRE DU JOUR.....	3
2. RESSOURCES WEB.....	3
3. GLOSSAIRE.....	3
4. PARTICIPANT·E·S.....	4
5. VOTES & DÉCISIONS.....	5
6. ÉCHANGE DOCUMENTAIRE ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LE NOTAIRE.....	5
6.1. LES ACTES DE DÉCÈS.....	6
6.2. L'ACTIF NET SUCCESSORAL / RELEVÉS DE COMPTE.....	6
6.3. AUTRES DOCUMENTS.....	6
7. RECHERCHE AVEC UN NOM ÉTAT CIVIL COMPOSÉ (NOMA NOMB => NOMA ?)....	6
8. GESTION DES INSTRUCTEURS PAR TERRITOIRES.....	7
9. INFORMATIONS SUR LE PDF GÉNÉRÉ.....	8
10. HISTORIQUE DES RECHERCHES : AVOIR LE NOM DE L'ÉTUDE ET NON SON CODE CRPCEN.....	8
11. SYSTÈME D'INFORMATION APA DE LA CNSA.....	8
12. PERSONNALISATION DU MAIL EN FONCTION DU RÔLE.....	9
13. PARAMÉTRAGE PAGE DE RECHERCHE.....	9
14. RAPPEL SUR L'IMPORTANCE DES MODÈLES.....	9
15. FIN DE GTC.....	9
16. SYNTHÈSE.....	10

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 1. ORDRE DU JOUR

13h45	Ouverture des connexions et accueil
14h00	Tour de table des participants
14h30	Rappel du modèle économique et des modalités de vote
14h45	Mise en perspective version 2.2 (publiée), et versions futures à paraître
15h00	Discussions sur les demandes d'évolution
16h15	Conclusion
16h30	Fin

## 2. RESSOURCES WEB

Code source de l'application :

<https://gitlab.adullact.net/departements-notaires/departements-notaires-v2>

Téléchargement des précédents compte-rendus :

<https://adullact.org/departements-et-notaires>

## 3. GLOSSAIRE

- ADPA : Aide Départementale Personnalisée d'Autonomie
- APA : Aide Personnalisée d'Autonomie
- CD : Conseil Départemental
- CDN : Chambre Départementale des Notaires
- CNIL : Commission Nationale Informatique & Liberté
- CNSA : Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- CRPCEN : Code unique donné à chacune des études notariales
- D&N : Départements & Notaire (l'application)
- DSI : Direction des Services Informatiques
- ETP : Équivalent Temps Plein
- GTC : Groupe de Travail Collaboratif
- PCH : Prestation de Compensation de Handicap
- RGPD : Référentiel Général de Protection des Données

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 4. PARTICIPANT·E·S

PARTICIPANT·E·S	COLLECTIVITÉS
AUMALY Carole	CD63 Puy-de-Dôme
BOCQUENET Vinciane	CD69 Rhône
BOCQUET Hubert	CD59 Nord
BUFFET Valérie	CD69 Rhône
CANTONY Sarah	CD30 Gard
CHAMPVILLAIR Rachel	CD57 Moselle
CHELH Sabrina	CD38 Isère
DRACHENBERG Serge	CD57 Moselle
DUIGOU Laurence	CD22 Côtes d'Armor
GAILLARD Yvan	CD44 Loire Atlantique
GENRIKH Konstantin	CD49 Maine et Loire
HAUDRY Olivier	CD28 Eure-et-Loir
HENGBART Sébastien	CD59 Nord
JOSEPH Valérie	CD22 Côtes d'Armor
LEGALLE Nicolas	CD50 Manche
LEOST Evelyne	CD33 Gironde
LE PIHIFF Nathalie	CD69 Rhône
LE PORT Marion	CD49 Maine et Loire
LETOURNEUX Alexandra	CD29 Finistère
MAILLARD Fabienne	CD33 Gironde
MAITRE Rémy	CD38 Isère
MATHIEU Valérie	CD22 Côtes d'Armor
MERLIN Nathalie	CD30 Gard
MOULIN Béatrice	CD42 Loire
PANISSET Stéphanie	CD38 Isère
PHARES Christophe	CD29 Finistère
PLANCHAIS Kitty	CD50 Manche
ROGER André	CD30 Gard
RYBICKI Christophe	CD57 Moselle
SCHUTZ Sandrine	CD57 Moselle
SOLON Gislaine	CD50 Manche
TROLLIER Michael	CD06 Alpes Maritimes
WEIL Gaëlle	CD50 Manche

Ainsi que :

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

- Pour AtolCd : CAPRON Mélina, LANEYRIE Paul-Adrien, LEVOYET Romain
- Pour l'ADULLACT : FAURE Matthieu, GANGLER Fabrice, MAYRAN Cécilia, TILLATTE Camille

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 5. VOTES & DÉCISIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des votes réalisés en aval de la réunion.

ID	Fonctionnalité	Points ↓
1	Échange documentaire	360
2	Recherche avec un nom état civil composé	340
3	Informations sur le PDF généré	205
4	Nom de l'étude notariale dans l'historique des recherches	150
5	Gestion des instructeurs par territoire	145

Ces votes n'ont pas été faits en séance mais sur les semaines suivant le GTC. Ceci a permis aux personnes d'un même département de se concerter, et aux personnes ayant eu des soucis de connexion de re visionner l'enregistrement vidéo des échanges.

Les fonctionnalités entrant dans le budget, et qui seront **développées pour 2023**, sont :

1. Échange documentaire
2. Recherche avec nom d'état civil composé
3. Informations sur le PDF généré

Par ailleurs, la **gestion des instructeurs territorialisés** est prise en charge par l'ADULLACT afin de rattraper le retard fonctionnel.

Les informations sur **les versions à venir** (périmètre fonctionnel et dates de sortie) seront communiquées sur la liste de discussion « dep-notaires ».

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 6. ÉCHANGE DOCUMENTAIRE ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LE NOTAIRE

Ticket : [#121 Échange documentaire Départements <--> Notaires](#)

Les départements soulignent l'importance pour eux qu'un notaire puisse téléverser directement des documents en sa possession dans l'application suite à une recherche.

En effet, cette fonctionnalité offrirait une facilité et un gain de temps à la gestion des dossiers par les instructeurs. Les documents étant transmis actuellement par voie postale ou par courriel non sécurisé, et pour certains hébergés hors de l'Europe.

Il a été évoqué lors du présent GTC que cette fonctionnalité soit :

- sécurisée (https)
- activable ou non
- paramétrable par type de document à transmettre et par type de réponse (notamment pour les cas connus et ambigus)
- traçable (la date déposée sur le document ne doit pas être modifiable)
- supprimable au bout du délai légal de traitement des données (RGPD)

Les départements 22, 30, 33, 38, 49, 50 ont exprimé leur intérêt sur ce sujet en citant notamment plusieurs documents qui pourraient entrer dans ce schéma :

- l'Acte de décès
- l'Actif Net Successoral
- Autres documents

### 6.1. LES ACTES DE DÉCÈS

Le besoin premier a été exprimé par le CD33 qui souhaite que les notaires puissent téléverser des actes de décès vers Départements & Notaires pour des raisons de praticité et de gain de temps.

Actuellement l'acte de décès est un document demandé par les comptables et ce document est transmis par voie postale ou par courriel. L'idée serait de permettre la dématérialisation de cet envoi via un transfert sécurisé depuis l'application.

Le CD33 explique que si l'acte peut être transféré au moment de la recherche effectuée par une étude, les instructeurs n'auraient pas à revenir sur un dossier ultérieurement, d'où un gain de temps substantiel.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 6.2. L'ACTIF NET SUCCESSORAL / RELEVÉS DE COMPTE

Le CD50 a quant à lui évoqué l'intérêt d'y faire transiter également la déclaration d'actif net successoral (patrimoine net du défunt au jour de son décès déductions faites des charges) ou encore des relevés de compte et ce dans les mêmes conditions.

## 6.3. AUTRES DOCUMENTS

Le CD50 a fait remonter après le GTC le fait que d'autres documents en possession des notaires pourraient circuler par ce biais.

## 7. RECHERCHE AVEC UN NOM ÉTAT CIVIL COMPOSÉ (NOMA NOMB => NOMA ?)

Ticket : [#124 Recherche avec un nom état civil composé](#)

L'algorithme de recherche pourrait être affiné pour un cas précis de recherche de nom composé.

Actuellement, si on recherche un bénéficiaire avec nom composé, il est obligatoire de saisir le NomA **et** le NomB pour que le résultat soit connu. La saisie d'un seul des deux noms affiche actuellement (version 2.2) un résultat inconnu.

Le souhait émis est d'améliorer l'algorithme de recherche pour avoir une réponse ambiguë (au lieu d'inconnue) lors d'une recherche sur l'un des deux noms.

Exemple :

Pour un NomA + NomB en base de données :

Recherche Effectuée	Réponse obtenue	Réponse souhaitée
NOM A + NOM B	Connu	Connu
NOM A	Inconnu	Ambigu
NOM B	Inconnu	Ambigu

Le point fait l'unanimité auprès des Départements dans le but de permettre une analyse complémentaire par les instructeurs.

De ce fait, aucun paramétrage spécifique n'est à prévoir, une modification de l'algorithme sera faite en ce sens.

## 8. GESTION DES INSTRUCTEURS PAR TERRITOIRES

Après échanges approfondis, il a été identifié qu'un même mot (« instructeur ») désignait plusieurs comportements différents. Cette incompréhension a fait que la gestion territoriale des instructeurs n'a pas été implémentée en version 2.0.



SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

Les CD 38 et 69 utilisent des services d'instructeurs répartis par territoires (ou unité géographique) pour les réponses présentant des cas connus uniquement (aides récupérables ou non). Nous les appellerons ici les **Instructeurs territorialisés**.

Les autres réponses, ambigu et inconnu, sont gérées par un seul service Succession du Département.

Un instructeur de territoire gère les dossiers de bénéficiaires qui sont répartis dans le département établi selon leur lieu de résidence. Un bénéficiaire est donc dépendant d'une seule zone géographique, peu importe son aide.

Chaque bénéficiaire possède (en base de données) les informations sur son rattachement géographique : nom de la Maison Départementale, l'adresse électronique et l'adresse postale de cette dernière. Ces informations sont bel et bien présentes, mais ne sont pas exploitées.

Dans les versions 2.0, 2.1 et 2.2 le périmètre de gestion d'un instructeur porte sur le type de réponse et/ou à la gestion alphabétique des dossiers. Aucune notion géographique n'est implémentée dans le paramétrage.

Le souhait émis par ces deux départements serait de :

- notifier (message électronique) le service territorialisé concerné ;
- notifier (message électronique + PDF) le notaire effectuant la requête ;
- éventuellement notifier (message électronique + PDF) le service Succession.

## 9. INFORMATIONS SUR LE PDF GÉNÉRÉ

Ticket : [#187 Ajout date de la recherche initiale dans les documents PDF générés à partir de la liste de recherche](#)

Actuellement, lorsque nous sommes sur la liste des recherches, il est possible de consulter le PDF d'une recherche précédente. Mais si on ouvre un PDF déjà existant, la date inscrite sur celui-ci est remplacée par la date du jour. C'est également le cas pour le nom de l'étude qui a formulé la demande, qui est remplacé par le nom de la session qui consulte le PDF. Le PDF n'est donc pas stocké mais régénéré.

**Les Départements ont souligné l'aspect légal du document PDF. Si la date est modifiée, le document n'a plus de valeur juridique.**

Une solution de stockage des informations importantes du PDF est émise avec conservation des trois éléments suivants :

- conserver la date de la recherche initiale de l'étude pour une question de traçabilité (et non la date du jour de consultation du PDF) ;
- conserver également le nom de l'étude notariale ayant fait la demande (dans l'entête du PDF, champ « Vos réf. ») ;
- conserver le résultat de la recherche.

SUJET :	GRUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 10. HISTORIQUE DES RECHERCHES : AVOIR LE NOM DE L'ÉTUDE ET NON SON CODE CRPCEN

L'historique des recherches affiche le code CRPCEN (identifiant unique) de l'étude notariale.

Pour des raisons de lisibilité il est souhaité que soit modifié ce code par le nom de l'étude notariale. Le code n'étant pas pratique pour les agents pour savoir quelle étude a fait quelle recherche.

## 11. SYSTÈME D'INFORMATION APA DE LA CNSA

Ticket : [#184 Système d'information APA de la CNSA](#)

Le CD57 souhaitait discuter des évolutions liées à l'API CNSA, système de gestion de l'APA, prévu pour 2024 et sa connexion avec Départements et Notaires.

Le CD49 a stipulé qu'aucun développement ni spécifications techniques n'existaient à ce jour. En outre, cette API ne concernerait dans un premier temps qu'un seul type d'aide (APA).

Le périmètre n'étant pas fiablement défini, le sujet a semblé être prématuré pour être soumis au vote de ce présent GTC.

## 12. PERSONNALISATION DU MAIL EN FONCTION DU RÔLE

Ticket [#142 \[Ajout d'un nouvel utilisateur\] Personnalisation du mail en fonction du rôle](#)

À la création d'un nouvel utilisateur, il serait intéressant de pouvoir rendre le mail d'inscription personnalisable selon que l'utilisateur soit un instructeur ou un notaire (comprendre permettre de différencier le mail selon le rôle de l'utilisateur). Actuellement c'est le mail à destination des notaires qui est le texte de référence.

Le CD49, n'a pas perçu de besoin de son côté d'avoir une telle différenciation.

À la réflexion le CD29, instigateur de la demande, n'a pas exprimé d'importance spécifique à ce ticket mais a souhaité le conserver ouvert afin de le compléter a posteriori si le besoin s'en faisait ressentir.

## 13. PARAMÉTRAGE PAGE DE RECHERCHE

La recherche d'autonomie avec le paramétrage de la page de recherche a été évoqué, notamment sur la gestion des infos bulles et l'affichage/masquage des champs inutilisés.

Une réponse commune du CD49 et d'AtoLCD a été émise pendant le GTC : La modification des infos-bulles est possible par le fichier messages . fr . yam l (mais il n'existe pas de modèle spécifique à ce propos).

SUJET :	GROUPE DE TRAVAIL COLLABORATIF DÉPARTEMENTS & NOTAIRES	RÉDACTEURS :	MATTHIEU.FAURE@ADULLACT.ORG CECILIA.MAYRAN@ADULLACT.ORG
OBJET :	COMPTE RENDU DE RÉUNION	STATUT :	VALIDÉ
DATE :	29 SEPTEMBRE 2022	DATE DIFFUSION :	29 NOVEMBRE 2022

## 14. RAPPEL SUR L'IMPORTANCE DES MODÈLES

L'Adullact a tenu à rappeler que les modèles sont essentiels au fonctionnement de l'application et qu'il est important pour les départements souhaitant personnaliser ceux-ci de bien créer un dossier de modèles spécifique et non pas de modifier le dossier du modèle par défaut. Les mises à jour récentes de l'application ayant travaillé sur ces points, il serait dommage que les Départements perdent le travail fourni lors d'une montée de version de leur instance.

La documentation à ce propos figure dans la documentation opérateur :

- [personnalisation des modèles](#)
- [personnalisation des modèles mails](#)

## 15. FIN DE GTC

Les remerciements sont adressés aux **40 personnes présentes**, représentant **16 Conseils Départementaux**.

Les collectivités sont chaleureusement invitées à s'inscrire sur <https://comptoir-du-libre.org/>, à se déclarer utilisatrices sur la [fiche Départements & Notaires](#).

Cette action permet l'affichage public de la réalité de notre Groupe de Travail Collaboratif auprès des autres Conseils Départementaux, et donne confiance aux prochains utilisateurs de Départements & Notaires

Les prochaines animations organisées par L'ADULLACT sont consultables dans la [section Agenda du site](#).

## 16. SYNTHÈSE

La version 2.3 sort le 14/12/2022.

Les fonctionnalités votées par le GTC seront disponibles en 2023. Un planning plus précis sera transmis sur la liste de discussion « dep-notaires ».

Un nouveau GTC sera programmé courant 2023 suite à la publication de ces nouvelles fonctionnalités.